



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



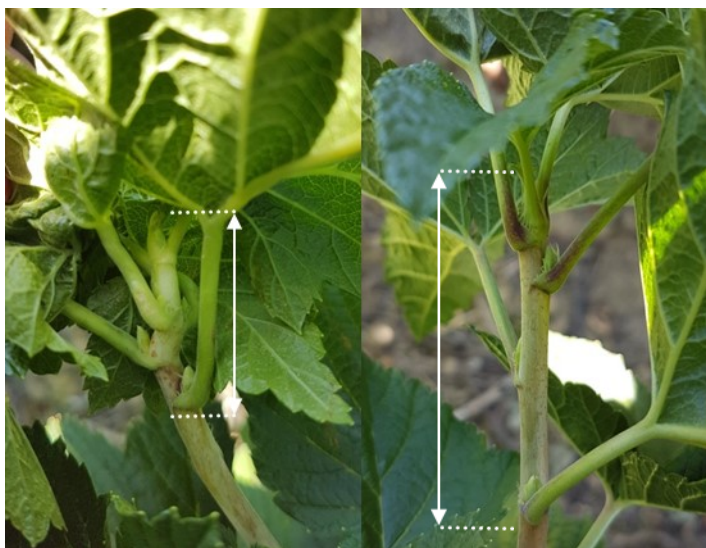
BSV CASSIS n° 8 du 10 juillet 2020



Bulletin post-récolte

Pucerons

La présence des pucerons « cendrés » perdure sur les jeunes pousses. Leur fréquence n'est pas préoccupante.



◀ 6 feuilles sur la photo de droite (tige saine) et 6 feuilles sur la photo de gauche (tige anciennement colonisée par des pucerons cendrés), rameaux voisins sur un même buisson.

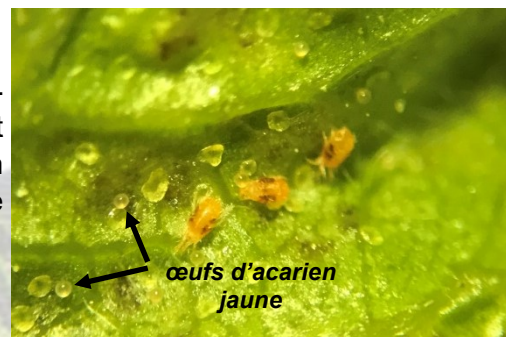
Outre le tassement du feuillage caractéristique, les piqûres de puceron perturbent le développement apical des rameaux où les colonies s'installent. L'allongement de la tige est fortement ralenti.

Acariens jaunes

Aucune attaque relevée sur les parcelles suivies. Sous les feuilles symptomatiques, il ne reste que les mues des acariens ; aucun individu mobile observé.



Peu d'évolution sur le réseau. Les parcelles déjà touchées avant récoltes montrent maintenant des symptômes à une fréquence élevée et à un stade avancé, de couleur brune caractéristique du champignon à maturité.





Oïdium

Peu d'évolution sur le réseau. Les parcelles déjà touchées avant récoltes montrent maintenant des symptômes à une fréquence élevée et à un stade avancé, de couleur brune caractéristique du champignon à maturité.



B

Il existe des produits de biocontrôle autorisés.

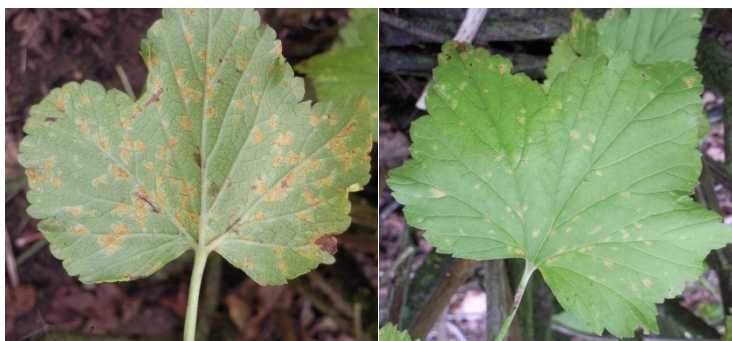
Anthraxnose

Des symptômes sont présents sur la quasi-totalité des parcelles du réseau mais à des niveaux de pression différents. Pour les plus atteintes, les taches remontent maintenant jusqu'au sommet des rameaux. Des contaminations secondaires peuvent avoir lieu à chaque épisode pluvieux.



Rouille

Aucun symptôme observé sur le réseau. Le temps sec est peu propice à leur apparition.



▲ Symptômes caractéristiques de la rouille : pustules orange d'aspect « poudreux » sur la face ventrale, taches jaunes sur la face supérieure.



Phomopsis

Le risque d'infection par ce champignon est maximal juste après récolte. Il infecte le buisson à la faveur des blessures provoquées par le passage des machines.

Il existe peu de références scientifiques sur les champignons parasites en culture de petits fruits ; ils restent donc encore mal connus. En réalité, plusieurs agents pathogènes (ici, des champignons) sont à l'origine du dépérissement des cassis. Ce sont des champignons « de faiblesse », qui colonisent l'hôte via leurs blessures. L'un deux, anciennement nommé Phomopsis ribis, a été ré-identifié comme étant Eutypa lata, le même agent pathogène à l'origine de l'eutypiose sur la vigne. Ce champignon présente une grande variabilité génétique et a été relevé sur au moins 89 espèces différentes de plantes pérennes.

[source : ephytia, INRA]

Vu dans les vergers :



Nombreux en ce moment, les forficules (ou perce-oreilles) sont de bons auxiliaires, sans danger pour le cassis. Adultes et larves se nourrissent d'une grande diversité de ravageurs, notamment de pucerons cendrés (plusieurs dizaines consommés par jour). C'est un insecte grégaire.



Premières brûlures observées dans les vergers.



Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédigé par la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, avec la collaboration du SRAL et de la FREDON, à partir des observations réalisées par : CA 21 - CA 71 - FREDON BFC.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire du plan régional Ecophyto.

*"Action du plan Ecophyto piloté par les **Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche**, avec l'appui technique et financier de l'**Office français de la Biodiversité**"*

Avec la participation financière de :

